



MESURES DE PROTECTION SUPPLEMENTAIRES RELATIVES AUX COSTUMES

Etat au 08.06.2020, version 1.0

Les présentes mesures de protection dans le domaine des costumes complètent le PLAN DE PROTECTION POUR LES REPETITIONS DANS LA SCENE INDEPENDANTE et le PLAN DE PROTECTION POUR LES SPECTACLES DANS LE MILIEU DU THÉÂTRE INDEPENDANT.

Les mesures de protection proposées ici sont basées sur l'expérience acquise dans différents contextes dans le domaine des costumes, ainsi que sur l'état actuel des connaissances concernant le Covid-19, et peuvent être adaptées à tout moment en raison des nouvelles mesures d'assouplissement.

En ce qui concerne les mesures de protection dans le domaine des costumes, une distinction est faite entre les répétitions et les représentations.

1. MANIPULATION DES COSTUMES PENDANT LES RÉPÉTITIONS

- Chaque personne de l'équipe a sa place attribuée pour ses effets personnels. Les costumes (pour les répétitions ou d'origine) doivent également être conservés dans un endroit distinct, p.ex. une chaise par personne (à déconseiller: tous les costumes sur une tringle à vêtements). Les chaises doivent être placées à une distance appropriée les unes des autres. Si le choix de costumes est plus important, il faut garder ceux-ci dans des sacs fermés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés, afin de garantir une bonne vue d'ensemble.
- Si la règle de distanciation ne peut être respectée lors des répétitions en costume, tous les participants doivent porter un masque d'hygiène. Les mains doivent être lavées au savon et désinfectées avant et après l'essayage. Il faut éviter de se toucher le visage. Si possible, les essayages doivent avoir lieu dans un endroit bien ventilé.
- Les costumes ne doivent être échangés entre différentes personnes que lorsqu'ils sont propres.
- Si plusieurs personnes essaient le même costume, celui-ci doit être passé au produit désinfectant ou être repassé au fer à vapeur avant d'être essayé par la personne suivante.
- Les costumes doivent être lavés régulièrement, de préférence par la personne qui les porte. Si un membre de l'équipe (p.ex. le-la costumier-ère) est en charge de la

totalité de la lessive, il-elle doit porter un masque d'hygiène lorsqu'il-elle est en contact avec la lessive et ensuite se laver les mains.

- Si un costume change de porteur-se, il doit être lavé/nettoyé après chaque répétition ou être lavé quotidiennement.
- Si le-la costumier-ère doit travailler sur le costume après qu'il a été porté, il-elle doit d'abord le laver/nettoyer. Si cela n'est pas possible, il-elle doit travailler sur le costume avec un masque d'hygiène. Le costume doit également être nettoyé (p.ex. repassage à la vapeur) avant toute nouvelle utilisation.
- Les masques d'hygiène réutilisables doivent être nettoyés/lavés quotidiennement: à la machine à laver à 60 degrés, ou encore au savon et à l'eau du robinet la plus chaude possible et/ou au fer à repasser à la vapeur.

2. MANIPULATION DES COSTUMES PENDANT LES REPRÉSENTATIONS

Les recommandations sont sensiblement les mêmes que pour les répétitions, notamment en ce qui concerne le nettoyage des costumes.

-
- Les costumes doivent être nettoyés/lavés/repassés à la vapeur/désinfectés après chaque représentation. La désinfection/le repassage à la vapeur peut aussi se faire avant la représentation (p.ex. en cas de représentation le lendemain ou de double représentation).
- Les costumes doivent être stockés individuellement dans les vestiaires/lieux de passage, avec une distance suffisante entre eux.
- Les vestiaires doivent être ventilés régulièrement.
- Si plusieurs personnes se déplacent en même temps pendant la représentation dans des espaces confinés, il faut veiller à ce que les différentes pièces de costumes ne se mélangent pas.
- Les perruques, etc. doivent être désinfectées après chaque représentation.
- Chaque personne doit avoir son propre kit de maquillage (pinceau, éponge, etc.). Les kits doivent être nettoyés après chaque représentation.
- Pendant les pauses ou lorsqu'une pièce est terminée, tous les costumes, accessoires de maquillage, etc. doivent être soigneusement nettoyés avant d'être emballés et stockés.

Tous nos remerciements à Eva Butzkies (costumière), membre de t., qui a élaboré les présentes **mesures de protection supplémentaires relatives aux costumes**. Si vous avez des questions, veuillez directement contacter eva@evabutzkies.com.